

15 octobre 2018
16 octobre 2018
17 octobre 2018

Contribution à la concertation pour la création du Parc des Jalles

La mise en œuvre d'un projet de création, de gestion et de développement du « Parc des Jalles » était souhaitée de longue date par notre commune. Il est conforme à notre politique environnementale et à nos actions auprès des exploitants agricoles. Il s'inscrit aussi pleinement dans les dynamiques instaurées depuis quelques années par la Communauté Urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole, à savoir 55 000ha de nature dans la ville, l'agriculture et la forêt urbaine, la production locale et les circuits courts....

Nous attendons pour cette nouvelle entité une réelle synergie dans l'élaboration des programmes d'actions et dans la gestion d'un plan de financement pluriannuel. Synergie entre les représentants des collectivités, bien entendu, mais dialogue sincère également avec les acteurs de terrain, habitants, entrepreneurs, exploitants agricole...L'avenir du Parc des Jalles ne pourra se dessiner et se développer durablement sans une large participation des agriculteurs notamment. Il importe de mettre en place une gouvernance équilibrée et représentative de tous les acteurs concernés, seule solution pour assurer la pérennité de cette nouvelle structure.

Dans les grandes lignes d'actions qui s'esquissent actuellement, il nous semble déterminant que le parc soit l'objet d'un développement et d'un fonctionnement exemplaire. Un avenir exemplaire en termes de gestion écologique en poursuivant et amplifiant souvent les objectifs et procédures engagées, Natura 2000, gestion différenciée, protection de l'eau et des zones humides... incitation aux bonnes pratiques de culture...Exemplaire dans le développement des activités traditionnelles d'agriculture et de maraîchage en menant à bien en concertation avec la SAFER les actions de maîtrise foncière propres à faciliter l'installation de nouveaux cultivateurs. Exemplaire enfin en matière de communication pour faire connaître l'existence et la nature du Parc des Jalles.

Il sera également déterminant, pour l'adhésion de tous à cette nouvelle dynamique que le volet touristique soit appréhendé et conçu avec la plus grande attention. La réflexion sur le tourisme devra bien évidemment être axée sur la qualité du milieu naturel et sur la richesse du patrimoine bâti, mais sera nécessairement attentive à ne pas créer les conditions d'une fréquentation excessive préjudiciable à la fois au milieu naturel, aux propriétés privées et aux exploitations agricoles. Les différents points d'accès retenus devront être choisis en fonction de la qualité du site, de sa liaison avec la voirie de desserte et de son positionnement sur les boucles de cheminement piéton offertes. La signalétique sera sur ce point déterminante pour assurer un guidage clair sur les itinéraires de déambulation à l'intérieur du Parc.

Enfin il sera particulièrement important de promouvoir globalement l'image de cette entité unique, par, bien entendu, une communication particulière, *journal du Parc*...par une représentation graphique et une signalétique adaptée, et pourquoi pas par un programme événementiel propre au parc et à même de diffuser et renforcer son image auprès du grand public.

Le Maire



Christine BOST

18. octobre 2019